

Le Petit Journal



Bonne Année 2023



Bonjour à toutes et à tous,

Nous vous souhaitons une belle année 2023, une forme olympienne toute l'année et de continuer à prendre du plaisir en natation comme dans tout ce que vous entreprenez !

Nous vous rappelons que le samedi 4 février, le club organise un super Loto ! Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, pour installer, ranger, tenir le bar, aider à la restauration ou venir en famille ou entre amis y participer. C'est un moment très important pour la stabilité financière de notre club.

Bonne lecture.

Myriam Le Poder secrétaire, Françoise Roué trésorière, Lucrecia Salvador Pereira trésorière adjointe, Christelle Durif vice-présidente, Olivier Cotten secrétaire adjoint, Nicolas Le Gal responsable animation, Guillaume Burban responsable partenariat et Yves Gargadennec président.

A noter dans vos Agendas !

Côté Animations et Vie du Club

Vendredi 20 janvier : Tirage au sort de la Tombola du club et soirée Galette des Rois

Samedi 4 février : Portes Ouvertes au collège Saint Joseph de Caudan (option natation)

Samedi 4 février : Super Loto avec Marie JP Animation à la salle Kergoff à Caudan

Mercredi 8 Février : Animation « Ma Première compétition dans mon club »

Semaine du 13 au 17 Février : Stage Benjamins, Juniors, Masters (programme sur le site du club)

Côté Compétitions

Dimanche 15 janvier : Challenge Avenirs à Caudan

Dimanche 15 janvier : Circuit 56 #1, Juniors, Seniors, Grand Champ

Dimanche 29 janvier : Yaouank #1 pour les Benjamins et Plot #1 pour les Avenirs, Lorient

Dimanche 5 Février : Circuit 56#2 Juniors, Seniors, Auray

Le Petit Journal

Qu'est-ce qu'une compétition en Natation Course ?

En ce début d'année 2023, voici les coulisses d'une compétition de Natation Course, qui ne peut se faire sans les entraîneurs, les bénévoles officiels du club et celles et ceux du Comité du Morbihan.

En début de chaque saison, les entraîneurs se réunissent et échangent avec les membres du Comité Natation 56, entité départementale de la Fédération Française de Natation, pour construire un calendrier annuel de compétitions. Puis, le Comité demande à tous les clubs du département d'organiser des meetings et des compétitions. Les présidentes et présidents s'adressent à leur Municipalité pour avoir l'accord de la mise à disposition de la piscine, équipement le plus souvent municipal.

Notre club organise des compétitions pour les Avenirs et les Maîtres.

Pour y participer, il est nécessaire de posséder une licence de compétition, souscrite en complément de votre adhésion au club. Myriam, secrétaire de Caudan Natation, vous enregistre sur le site de la Fédération Française de Natation, avant fin septembre. Vous la recevez ensuite par mail directement par la FFN.

2 à 3 semaines avant la date de la compétition, nous vous adressons une convocation via le site du club. Vous devez y répondre en précisant la présence ou l'absence de votre enfant ou la vôtre ! Léana Le Gouic échange avec chaque nageuse et nageur sur les nages qu'ils souhaitent réaliser en fonction des épreuves proposées. Elle réalise les inscriptions sur extranat, en échangeant avec les autres entraîneurs, en fonction de la progression du nageur et de ce qu'elle pense pertinent, à ce moment de la saison.

Les engagements

Il s'agit pour le club d'inscrire ses nageurs aux épreuves, ce qui signifie un paiement pour chaque nageur et par équipe allant de 1 à 50€, en fonction des catégories et des types d'épreuves (relai, compétition régionale).

Environ 10 jours avant la date de la compétition, l'ouverture des droits d'engagements sur extranat est réalisée par un membre du comité 56, avec une fermeture 4 jours avant la compétition, soit le mercredi. Ce délai permet aux bénévoles du comité de réaliser le programme des séries de la compétition, transmis le vendredi aux entraîneurs et aux clubs.

Lorsque les entraîneurs apportent des modifications, le plus souvent, pour informer de l'absence ou de la présence de nageuses ou nageurs, les secrétaires de la compétition doivent enregistrer ces changements, ce qui nécessite du temps et est souvent la raison du retard pris dans le démarrage des épreuves !

Le Jour J : Sans officiels bénévoles, pas de compétitions !

Habillés en blanc, ce sont les arbitres de la compétition. Ils sont chargés de veiller à son bon déroulement et au respect des règlements. Ils peuvent disqualifier les nageurs qui ne respectent pas les exigences réglementaires.

Pendant l'échauffement, les officiels se réunissent pour faire un essai des chronomètres et entendre les consignes de l'officiel A, juge arbitre, responsable de la compétition.

Au bord du bassin, il y a :

La Chambre d'appel : Les nageurs s'y réunissent dans l'attente de leur épreuve. Le ou les officiels qui y sont présents distribuent aux nageurs leur fiche de course et les invitent, le moment venu, à se diriger vers la plage de départ.

Plage de départ : Le nageur donne sa fiche de course aux chronométreurs situés à l'extrémité de son couloir et suit ensuite les ordres des officiels.

On retrouve différentes fonctions parmi les officiels : les chronométreurs (plusieurs par ligne) qui sont situés au niveau de la plage de départ, les contrôleurs de virage qui sont situés à l'autre extrémité des couloirs, les juges de nage et le starter qui sont sur les côtés du bassin.

Chaque club doit présenter un nombre d'officiels en fonction du nombre de nageurs, qu'il a engagé. Une amende de 50 € est à régler s'il ne respecte pas ce quota !

Au 1er janvier 2023, la catégorie Benjamin remplace la catégorie Jeune et est constituée des jeunes filles 12 et 13 ans, nées en 2011 et 2010 et des jeunes garçons 13 et 14 ans, nés en 2010 et 2009.

Il y a également un **Changement de réglementation pour les maillots de bain** : pour toute la saison sportive, les vêtements techniques de natation homologués FINA (jammer, combinaison..) ne seront autorisés en compétition qu'à partir de la catégorie Juniors.

J'espère que cette rubrique vous aura permis de mieux connaître la compétition de Natation Course et qu'elle vous aura donné envie d'y participer comme nageur, comme bénévole ou comme officiel ! Christelle Durif